

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 – Définitions

Dans les présentes conditions, on entend par :

1. Entrepreneur : la personne physique ou morale qui fabrique et vend des produits via la boutique en ligne.
2. Client : toute personne physique ou morale qui conclut un contrat avec l'entrepreneur, y compris le consommateur et le client professionnel.
3. Consommateur : toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale et concluant un contrat à distance avec l'entrepreneur.
4. Client professionnel (B2B) : toute personne physique ou morale agissant dans l'exercice d'une activité professionnelle ou commerciale.
5. Contrat à distance : tout contrat conclu entre l'entrepreneur et le client dans le cadre d'un système organisé de vente à distance, sans la présence physique simultanée des parties.
6. Produits : tous les biens fabriqués et/ou vendus par l'entrepreneur, y compris les luminaires d'intérieur et d'extérieur, les lampes-ventilateurs et les bacs à plantes, ainsi que toutes les pièces, accessoires et pièces de rechange y afférents, quel que soit le canal de vente.
7. Boutique en ligne : l'environnement de vente en ligne de l'entrepreneur.
8. Produit standard : un produit proposé dans la boutique en ligne sans adaptation, configuration ou fabrication sur mesure spécifique au client, livré depuis le stock ou selon la gamme standard.
9. Produit lié à un projet : un produit conçu, adapté, configuré ou fabriqué spécialement à la demande du client, y compris les produits sur mesure, quantités adaptées, exigences techniques spécifiques ou produits faisant partie d'un projet ou d'une offre.

Article 2 – Identité de l'entrepreneur

Nom:	Innofique B.V.
Adresse:	Gentiaan 1A, 8271 DS IJsselmuiden, Pays-Bas
Téléphone:	+31 85 7430027
E-mail:	info@innofique.com
Numéro d'immatriculation:	88347222
Numéro de TVA:	NL864588173B01

Article 3 – Champ d'application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre de l'entrepreneur et à tout contrat conclu:
 - contrat à distance via la boutique en ligne ;
 - via d'autres canaux de vente (physiques) de l'entrepreneur.
2. Avant la conclusion d'un contrat à distance, le texte des présentes conditions générales est mis à disposition du consommateur ou du client professionnel. Si cela n'est pas raisonnablement possible, l'entrepreneur indiquera, avant la conclusion du contrat, comment les conditions peuvent être consultées et qu'elles seront envoyées gratuitement sur demande.
3. Les présentes conditions s'appliquent aux contrats conclus avec des consommateurs et des clients professionnels.
4. Les consommateurs bénéficient de droits supplémentaires découlant du droit impératif de la consommation au sein de l'Union européenne. Ces droits ne peuvent être limités ou exclus par les présentes conditions.
5. Pour les clients professionnels, certaines dispositions peuvent déroger aux présentes conditions, dans les limites autorisées par la loi.
6. Toute dérogation n'est valable que si elle a été expressément convenue par écrit.
7. Si une ou plusieurs dispositions sont nulles ou annulables, les autres dispositions restent pleinement en vigueur.

Article 4 – L’offre

1. L’offre contient une description claire, compréhensible et complète des produits et/ou services.
2. Les images, dessins, dimensions, couleurs et autres spécifications sont destinés à donner une représentation aussi fidèle que possible du produit. De légères différences peuvent apparaître en pratique (couleur, dimensions, finition). Ces écarts mineurs ne donnent pas droit à la résolution du contrat ni à une indemnisation.
3. L’offre est sans engagement, sauf indication contraire expresse. Si une offre a une durée de validité limitée ou est soumise à conditions, cela est clairement indiqué.
4. En cas d’erreur manifeste ou d’omission évidente dans l’offre (par exemple un prix manifestement erroné), l’entrepreneur n’est pas lié et peut corriger l’offre.

Article 5 – Conclusion du contrat

1. Le contrat est conclu au moment où le client accepte l’offre et finalise avec succès le processus de commande.
2. L’entrepreneur confirme immédiatement le contrat par voie électronique.
3. L’entrepreneur peut refuser des commandes ou imposer des conditions supplémentaires pour des motifs légitimes.

Article 6 – Prix, taxes et paiement

1. Tous les prix sont indiqués en euros et incluent la TVA, sauf indication contraire.
2. Pour les livraisons au sein de l’UE, la TVA est appliquée conformément aux règles OSS/TVA en vigueur.
3. Les frais de livraison et/ou de dédouanement éventuels sont indiqués avant la conclusion du contrat. Si ces frais ne peuvent être déterminés à l’avance, cela sera mentionné dans la description du produit et pourra être facturé ultérieurement.
4. L’entrepreneur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment en raison, notamment, de variations des coûts des matières premières, de production, de transport, de taxes, d’actions promotionnelles ou d’autres facteurs externes.
5. Les modifications de prix n’affectent pas les contrats déjà conclus. Les différences de prix liées à des promotions ne peuvent être appliquées rétroactivement.
6. Le paiement s’effectue via les moyens proposés dans la boutique en ligne ou, si convenu, par facture dans le délai convenu.

Article 7 – Réserve de propriété

1. Les produits livrés restent la propriété de l’entrepreneur jusqu’à ce que le client ait rempli l’intégralité de ses obligations contractuelles, y compris le paiement complet du montant facturé ainsi que les éventuels intérêts et frais.
2. Tant que la propriété n’a pas été transférée, le client n’est pas autorisé à mettre en gage, grever ou céder les produits à des tiers, sauf dans le cadre normal de son activité professionnelle (pour les clients professionnels).
3. En cas de non-respect des obligations de paiement, l’entrepreneur est en droit de reprendre les produits, sans préjudice de son droit à une indemnisation complémentaire.

Article 8 – Marketing et communication

1. Si le client a fourni son adresse e-mail lors de la commande, celle-ci peut être utilisée pour l’envoi d’informations concernant des produits et services similaires de l’entrepreneur. Le client peut se désinscrire à tout moment via le lien de désinscription figurant dans chaque e-mail.
2. L’adresse e-mail peut être utilisée pour l’envoi d’informations sur des produits et services similaires de l’entrepreneur, à condition que le client ait eu la possibilité de s’opposer à cette utilisation lors de la fourniture de son adresse.
3. Le client peut se désinscrire gratuitement et facilement à tout moment via le lien de désinscription dans chaque e-mail.

Article 9 – Livraison et transfert des risques

1. La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par le client.
2. Les délais de livraison indiqués sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un délai impératif. Le dépassement d'un délai ne donne pas droit à une indemnisation ni à la résolution du contrat, sauf si un délai impératif a été expressément convenu par écrit.
3. Le risque de perte ou d'endommagement est transféré au consommateur au moment de la réception effective du produit. Pour les clients professionnels, le risque est transféré au moment de la remise au transporteur, sauf convention écrite contraire.

Article 10 – Droit de rétractation

1. Les consommateurs disposent d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du produit pour se rétracter sans avoir à justifier de motifs.
Pour les clients professionnels, le droit de rétractation ne s'applique que si le produit est retourné inutilisé, non endommagé et dans son emballage d'origine. L'entrepreneur se réserve le droit de refuser les retours ne respectant pas ces conditions.
2. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où le client, ou un tiers désigné par lui, prend possession du produit.
3. Le client doit notifier la rétractation dans le délai imparti par e-mail à info@innofique.com ou par toute autre déclaration écrite non équivoque.
4. Pendant le délai de rétractation, le client doit manipuler le produit et l'emballage avec soin.
5. Les frais de retour sont à la charge du client, sauf accord écrit contraire.
6. Le droit de rétractation est exclu pour les consommateurs et les clients professionnels dans les cas suivants :
 - produits fabriqués sur mesure, personnalisés ou liés à un projet ;
 - produits qui, par leur nature, ne peuvent être renvoyés ;
 - produits qui ont été mélangés de manière indissociable à d'autres biens après la livraison.
7. Pour les clients professionnels, le droit de rétractation s'applique uniquement aux produits standards non conçus ou fabriqués spécialement pour eux.

Article 11 – Remboursement

1. Après une rétractation valable, l'entrepreneur rembourse tous les paiements reçus dans un délai de quatorze (14) jours.
2. L'entrepreneur peut différer le remboursement jusqu'à réception des produits retournés.
3. Le remboursement est effectué via le même moyen de paiement que celui utilisé par le client et est gratuit pour celui-ci.
4. Si le produit retourné est endommagé ou a été utilisé au-delà de ce qui est nécessaire pour en vérifier la nature, les caractéristiques et le fonctionnement, le client est responsable de la dépréciation. L'entrepreneur peut déduire cette dépréciation du montant à rembourser.

Article 12 – Garantie sur les produits

1. L'entrepreneur garantit que les produits livrés sont conformes au contrat, aux spécifications indiquées et aux attentes raisonnables du client.
2. Pour les clients au sein de l'Union européenne, la garantie légale de conformité conformément à la Directive (UE) 2019/771 s'applique. Cette garantie n'affecte pas les garanties commerciales supplémentaires mentionnées ci-dessous.
3. Sans préjudice des droits légaux du client, l'entrepreneur offre les garanties commerciales suivantes :
 - a. Luminaires : deux (2) ans de garantie contre les défauts de fabrication et de matériau.
 - b. Pièces mécaniques et tournantes, y compris mais sans s'y limiter les moteurs et pièces mobiles des lampes-ventilateurs : un (1) an de garantie contre les défauts de fabrication et de matériau.
4. Les périodes de garantie commencent à la date de livraison au client.
5. Tout défaut doit être signalé dès que possible et au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours après sa découverte. Le non-respect de ce délai n'affecte pas les droits légaux des consommateurs.
6. La garantie est exclue si :
 - le produit a été utilisé de manière incorrecte ou négligente ;
 - le produit n'a pas été installé ou utilisé conformément aux instructions ;
 - le produit n'a pas été entretenu conformément aux instructions ;

- des réparations ou modifications ont été effectuées par le client ou des tiers sans autorisation préalable ;
- il s'agit d'une usure normale, d'un dommage externe ou d'un mauvais raccordement électrique.

Article 13 – Garantie sur le service de montage

1. L'entrepreneur propose un service de montage. Si le client choisit ce service, une garantie distincte s'applique.
2. L'entrepreneur garantit que les travaux de montage sont effectués correctement, professionnellement et conformément aux normes de sécurité applicables.
3. Le service de montage bénéficie d'une garantie de trois (3) mois à compter de la réception des travaux.
4. Cette garantie couvre uniquement les défauts résultant directement d'un montage incorrect par l'entrepreneur.
5. La garantie ne s'applique pas si :
 - a) le montage a été effectué sur la base d'informations incorrectes ou incomplètes fournies par le client ;
 - b) le support, l'installation électrique ou la structure du bâtiment est défectueux ;
 - c) des modifications ont été effectuées par des tiers après réception ;
 - d) le produit présente un défaut relevant de la garantie produit.
6. La réparation au titre de la garantie de montage se limite exclusivement à la réexécution gratuite des travaux de montage concernés et ne couvre pas le produit lui-même.

Article 14 – Sécurité, utilisation et entretien

1. Les produits doivent être installés et utilisés conformément aux instructions fournies et aux normes de sécurité applicables.
2. Les luminaires extérieurs et les lampes-ventilateurs doivent être installés en tenant compte des classifications IP et de la réglementation locale.
3. Le client est responsable de l'utilisation correcte et sûre des produits.
4. Un entretien régulier conformément aux instructions est requis.
5. Le non-respect ou l'insuffisance d'entretien périodique peut entraîner une diminution des performances, une réduction de la durée de vie et la perte de garantie et/ou de responsabilité, dans les limites autorisées par la loi.

Article 15 – Responsabilité

1. La responsabilité de l'entrepreneur pour les dommages résultant de la livraison des produits et/ou de l'exécution des travaux de montage est limitée aux dommages directs résultant directement d'un manquement imputable dans l'exécution du contrat.
2. Toute responsabilité pour dommages indirects, y compris mais sans s'y limiter les dommages consécutifs, pertes de profits, économies manquées, interruption d'activité, atteinte à la réputation ou perte de données, est exclue.
3. La responsabilité de l'entrepreneur est en tout état de cause limitée au montant versé par l'assurance responsabilité applicable. Si aucun versement n'a lieu, la responsabilité est limitée au montant facturé pour le contrat concerné.
4. L'entrepreneur n'est pas responsable des dommages résultant de :
 - a) informations incorrectes ou incomplètes fournies par le client ;
 - b) défauts ou inadéquation du lieu d'installation ;
 - c) constructions, méthodes de travail ou matériaux prescrits par ou au nom du client ;
 - d) travaux ou modifications effectués par des tiers ou par le client lui-même.
5. Le client est responsable de la mise à disposition d'un lieu de travail sûr, accessible et approprié. Les dommages résultant du non-respect de cette obligation sont à la charge du client.
6. Les limitations prévues au présent article ne s'appliquent pas en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de l'entrepreneur.
7. Aucune disposition des présentes conditions ne limite ou n'exclut la responsabilité lorsque cela est interdit par le droit impératif, notamment en cas de décès ou de blessures corporelles, de responsabilité du fait des produits ou de droits légaux des consommateurs.

8. Si le dommage est causé en tout ou en partie par un tiers impliqué dans la production, la livraison ou l'assemblage du produit, l'entrepreneur se réserve le droit d'exercer un recours contre ce tiers.
9. Sans préjudice des dispositions précédentes, toutes les actions en justice et autres droits des clients professionnels à l'encontre de l'entrepreneur expirent au plus tard douze (12) mois après le moment où le client professionnel a eu connaissance ou aurait raisonnablement pu avoir connaissance du droit invoqué.

Article 16 – Force majeure

1. Si l'entrepreneur ne peut temporairement remplir ses obligations contractuelles en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, il est question de force majeure.
2. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : manquements de fournisseurs ou transporteurs, pénurie de matériaux, grèves, incendie, inondations, pandémies, mesures gouvernementales, pannes d'électricité et autres circonstances imprévues échappant au contrôle raisonnable de l'entrepreneur.
3. En cas de force majeure, l'entrepreneur n'est pas tenu d'indemniser les dommages et peut suspendre temporairement l'exécution du contrat.
4. Dès que la situation de force majeure prend fin, l'entrepreneur reprend l'exécution du contrat. Si l'exécution devient définitivement impossible ou ne peut raisonnablement plus être exigée, les parties peuvent résilier le contrat d'un commun accord.

Article 17 – Procédure de réclamation

1. Les réclamations doivent être signalées par écrit dans un délai de quatorze (14) jours après leur constatation via info@innofique.com.
2. L'entrepreneur répond aux réclamations dans un délai de dix (10) jours ouvrables.
3. Les consommateurs au sein de l'UE peuvent utiliser la plateforme ODR de la Commission européenne.
4. Aucune procédure obligatoire de règlement des litiges ne s'applique aux clients professionnels, sauf convention écrite contraire.

Article 18 – Droit applicable et juridiction compétente

1. Le contrat conclu entre l'entrepreneur et le client est régi par le droit du pays d'établissement de l'entrepreneur.
2. Cela n'affecte pas la protection dont bénéficie le consommateur en vertu des dispositions impératives du droit du pays dans lequel il réside.

Article 19 – Protection des données

1. Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).
2. Des informations complémentaires figurent dans la déclaration de confidentialité de la boutique en ligne.

Article 20 – Dispositions finales

1. Les présentes conditions générales ont été modifiées pour la dernière fois le 01-02-2026.
2. L'entrepreneur se réserve le droit de modifier les présentes conditions dans le respect de la législation européenne applicable.

Clause linguistique

Les présentes conditions générales peuvent être rédigées en plusieurs langues. En cas de contradiction, de divergence d'interprétation ou d'erreur (supposée) de traduction entre les différentes versions linguistiques, la version néerlandaise fait foi. Les erreurs de traduction ne peuvent donner lieu à aucune indemnisation ni résiliation.